

## TERMES DE RÉFÉRENCE

### STDF/PPG/593

#### **A. Contexte**

1. Lors de sa réunion du 20-21 mars 2017, le Groupe de Travail du Fonds pour l'Application des Normes et le Développement du Commerce (STDF) a approuvé un don pour l'élaboration de projet (DEP) destiné à assister le Cameroun dans l'élaboration d'une proposition de projet intitulée: "Amélioration de la qualité sanitaire et phytosanitaire du poivre de Penja au Cameroun" (STDF/PPG/593)
2. Le Groupe de Travail a recommandé l'élaboration de Termes de Reference spécifiques afin de garantir l'engagement des autorités compétentes en matière de sécurité sanitaire des aliments dans la mise en œuvre du DEP (pour répondre efficacement aux défis SPS identifiés) et s'assurer que les résultats du DEP soient amplement diffusés pour qu'ils puissent être plus largement exploités.
3. La mise en œuvre de ce DEP est soutenue par le Groupement de l'Indication Géographique Poivre de Penja (GIGPP); Agro PME Fondation (AGROPME); la Chambre de Commerce d'Industrie des Mines et de l'Artisanat (CCIMA); le Délégué de l'Arrondissement du Njome-Penja du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural; la Mutuelle pour la Promotion de l'Épargne et du Crédit d'Investissement (MUPECI); et le Sous-préfet de l'Arrondissement de Njombe Penja.
4. Ce document décrit les termes de référence pour la mise en œuvre de ce DEP, qui sera confiée à un consultant international qualifié.

#### **B. Rôle et responsabilités du consultant international**

1. Le consultant international sera responsable de la mise en œuvre de ce DEP et travaillera en étroite collaboration avec les autorités gouvernementales impliquées dans le fonctionnement du système de sécurité sanitaire des aliments au Cameroun. Le Groupement de l'Indication Géographique Poivre de Penja (GIGPP) en tant qu'organisation requérante, sera impliquée dans la mise en œuvre de ce DEP;

En particulier, le consultant international entreprendra les activités suivantes:

2. Prendra connaissance du document de DEP existant ([Annexe 1](#)) ainsi que des commentaires émis par les membres du Groupe de Travail du STDF lors de la réunion du 20-21 mars 2017 (qui lui seront communiqués par le Secrétariat du STDF);
3. Identifiera et contactera les principales autorités gouvernementales impliquées dans le fonctionnement de la sécurité sanitaire des aliments et la recherche au Cameroun afin d'obtenir des informations utiles relatives à l'élaboration du projet;
4. Recueillera et analysera toute la documentation pertinente relative à l'élaboration de projet visant à améliorer la qualité sanitaire et phytosanitaire du poivre de Penja et sa valeur

*"Amélioration de la qualité sanitaire et phytosanitaire du poivre de Penja au Cameroun"  
(STDF/PPG/593)*

commerciale. Le consultant international consultera, en particulier, les documents fournis par les organisations de soutien précitées dans la rubrique A.3;

5. Effectuera un diagnostic des pratiques visant à réduire la contamination du poivre de Penja afin d'améliorer sa qualité sanitaire et phytosanitaire et sa valeur commerciale. Pour ceci, en particulier, le consultant international:
  - Examinera la documentation existante, et recueillera des informations sur les programmes de recherche et de renforcement des capacités passés ou en cours, menés par des organisations internationales, donateurs bilatéraux, ONG et institutions gouvernementales;
  - Étudiera l'information disponible sur cette chaîne de valeur et identifiera, sur la base de consultations avec les parties prenantes nationales, d'autres initiatives passés ou en cours visant à améliorer la qualité sanitaire et phytosanitaire du poivre de Penja le long de la chaîne de valeur;
6. Conduira 2 missions de terrain (10 jours au total) afin d'entreprendre des consultations approfondies avec les parties prenantes identifiées lors de l'analyse préalable et valider le projet résultant du DEP. Pendant ses missions de terrain, le consultant international:
  - Rencontrera les principaux acteurs (publics et privés) impliqués, et collectera des informations qui pourront être utilisées dans l'élaboration du projet;
  - Discutera avec les principales parties prenantes nationales les actions à entreprendre dans le cadre du projet et recueillera leurs avis et leur engagement dans l'élaboration et dans la mise en œuvre du projet résultant de ce DEP;
  - Conduira et dirigera 2 ateliers des parties prenantes (1 ou 2 ateliers pourraient être organisés, si possible et nécessaire) afin de se mettre d'accord sur les activités proposées, l'élaboration du projet, et valider le projet résultant du DEP;
7. Sur la base des informations recueillies au cours de l'analyse de la documentation, et lors des réunions de travail sur le terrain, le consultant international identifiera les objectifs précis, les résultats attendus et les activités du projet, en se basant sur un cadre logique cohérent. Ce cadre logique doit inclure des indicateurs pour mesurer le succès des activités réalisées, les sources de vérification ainsi que les principaux risques et hypothèses;
8. Identifiera les zones de chevauchement possibles et aussi des possibles synergies avec d'autres initiatives en cours dans le pays (au niveau national et régional), financés par des donateurs bilatéraux ou multilatéraux, afin d'éviter les chevauchements et renforcer les synergies entre ces initiatives et les objectifs du projet résultant de ce DEP;
9. S'assurera que les résultats du DEP soient amplement diffusés pour qu'ils puissent être plus largement exploités;
10. Explorera les options de financement disponibles pour la mise en œuvre du projet résultant, en se basant sur les discussions avec les donateurs bilatéraux et multilatéraux, ainsi qu'avec les organismes d'exécution potentiels.

### **C. Rôle et responsabilités du consultant national**

Le bénéficiaire travaillera avec un consultant national recruté par le consultant international qui sera en charge de:

1. Faciliter et conseiller sur la planification des différentes activités du DEP telles que les rencontres avec des parties prenantes lors des missions de terrain du consultant international, les ateliers, etc.;
2. Assister le consultant international dans l'identification des parties prenantes et l'organisation des réunions et des visites de terrain;
3. Accompagner le consultant international aux réunions et aux visites, tel que nécessaire;
4. Assurer la liaison entre les différents intervenants dans ce DEP (consultant international, Ministères de l'Agriculture, du Commerce, etc.);
5. Faire en sorte que les accords et lettres d'appui officielles nécessaires soient obtenus dans des délais raisonnables;
6. Contribuer, tel que nécessaire (y compris en matière d'interprétation et/ou de traduction, et sur les questions de fond) pour assurer que le consultant international puisse réaliser les objectifs de ce DEP avec succès

### **D. Rapports et produits**

Le consultant international délivrera les résultats suivants:

1. Une proposition de projet détaillée dans le format du STDF (disponible sur: <http://www.standardsfacility.org/fr/formulaires-de-demande>), ou dans le format requis par un donateur identifié comme source potentielle de financement, si indiqué par le Secrétariat du STDF en temps voulu;
2. Un bref rapport des travaux effectués dans le cadre du DEP, y compris une bibliographie des documents consultés, une liste de personnes rencontrées, les principales activités menées, etc.

### **E. Chronogramme prévisionnel**

Les activités de ce DEP se dérouleront sur une période de 6 mois.